



RÈGLEMENT 2026

Art. 1 Organisation :

Organisateur = Déclic04 - Quand= le samedi 26 septembre 2026

Où = l'Escale- 04160 coordonnées GPS Décimal :44.084903 / 6.023425- Sexagésimal : N 44°5'56" | E 612433. Epreuve individuelle ouverte à toutes et à tous (licenciés et non licenciés). Distances : 10km, 5km, 3km, 1,5km, 300m et rando à allure libre de 7km. Horaire départ à partir de 16h courses enfants et 17h00 courses adultes. Les catégories d'âges de 2023 à 2013 et de 2011 à 1991 et avant.

*Un temps horaire sera mis en place soit 2h00 de course. Tous les coureurs qui ne seront pas dans les temps se verront diriger sur un retour direct à l'arrivée.

Art.2 Inscriptions & Dossards :

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Inscriptions par courrier : envoi du dossier complet (bulletin d'engagement daté et signé + PPS ou copie de la licence FFA + accompagné du règlement à l'ordre de Déclic 04 à adresser à DÉCLIC 04 – 1 RUE DUPROFESSEUR FRANÇOIS ARNAUD – 04160 L'ESCALE avant le 23 SEPTEMBRE. Inscription en ligne et résultats : www.chronospheres.fr Pour infos et programmes : www.declic04.fr . La remise des dossards s'effectuera le samedi 26 septembre à partir de 16h00 à la salle culturelle de l'Escale (M.A.C) au centre du village. (*Se munir d'épingles)

Art.3 Sécurité- assistance- assurance :

Une liaison téléphonique sera mise en place avec poste de secours au départ sur certains endroits stratégiques du parcours et arrivée. Présence d'une équine de secouriste et d'un médecin. Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile, pénal et recours à l'exception de tout autre risque. Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article 1.231-3 du code du Sport, chaque participant à l'épreuve devra obligatoirement présenter : soit une licence FFA (Athlé en compétition - Athlé santé ou pass' (running) soit une licence FSGT) soit un PPS (PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ) datant de moins de 3 mois. L'organisateur conservera les documents, de plus, les participants mineurs devront fournir une autorisation parentale. Le coureur déclare avoir pris connaissance du présent règlement.

Art.4 Matériel et conseil équipement : Recommandation de l'organisateur

Les concurrents doivent être chaussés convenablement, chaussure de trail ou autre modèle avec semelles non lisses. la gourde ou camelback isotherme est conseillé. Le ravitaillement sera limité de liquides uniquement. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et d'avancer ou retarder les horaires des départs en fonction des conditions météo et de décider du maintien de la manifestation.

Art.5 Couverture photographique et audiovisuelle :

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image ainsi que la publication des résultats concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art 6 Parcours :

Renseignements techniques auprès de Marc Tél. 06 80 02 26 23 ou par e-mail : tcdeclic04@gmail.com

Plans profils sont téléchargeables sur le site. www.declic04.fr

Art.7 Engagement moral des coureurs :

Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement, la nature et les propriétés privées, les règles du code de la route, les coureurs, les organisateurs ainsi que les bénévoles. Chaque coureur aura obligation de porter assistance à tout coureur en danger, le temps que les secours prennent le relais.

Tout manquement au respect des règles ci-dessus pourra entraîner la mise hors course décidée de plein droit par l'organisateur.

Art.8 Classements et récompenses :

Dotation à tous les inscrits. Seront récompensés les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes et le premier de chaque catégorie. Une récompense au challenge du nombre du club le plus représenté. La remise des récompenses se déroulera à partir de 19h00 à la M.A.C. Diverse dotation seront fournies par nos partenaires.

BULLETIN D'INSCRIPTION (A retourner avant le 23 septembre)

Samedi 26 septembre 2026 --- 29^{ème} Gambade Escalaise

À retourner accompagné du règlement à l'ordre de DECLIC 04 à l'adresse suivante :
Association Déclic 04 - 1 rue du Professeur François Arnaud – 04160 l'ESCALE
Tél : 06 80 02 26 23 - tcdeclic04@gmail.com - infos : www.decli04.fr

Cochez votre choix : 10km 5km rando

NOM :Prénom :

Club :N° de Licence :

Licencié (e) oui FSGT FFTRI FSCF FFA UFOLEP RAO

Cochez votre Choix : Tarifs (10km) 15€ (5km) 7€ rando (7km) 5€

Sexe : Homme ou Femme

Date de naissance : J.....M.....ANNEE.....

Adresse :Code postal :

Ville :E.mail.....Tél :

L'inscription avant le 23 septembre comprend : Une dotation de la course et ravitaillement. Les inscriptions du jour de la course sera majorée de 3€. En application de la réglementation en vigueur, ne seront acceptés que les participants qui fourniront une attestation « **Parcours Prévention Santé** » (PPS), datant de moins de 3 mois. La police d'assurance souscrite par l'organisateur couvre la responsabilité des organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence FFA ou une licence valide sportive agréée par la FFA.

Date et signature du concurrent

***Pour mineurs : Autorisation Parentale OBLIGATOIRE :**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'autorise mon enfant mineur à participer à la course de l'Escale du 26/09/2026. Catégories d'âges de 2013 à 2010(inclus).

à l'Escale date..... **signature des parents**